

Revue des Interactions Humaines Médiatisées

Journal of Human Mediated Interactions

Rédacteurs en chef

Sylvie Leleu-Merviel

Khaldoun Zreik

Vol 14 - N° 2 / 2013



© Europia, 2013

15, avenue de Ségur,
75007 Paris - France

Tel (Fr) 01 45 51 26 07 - (Int.) 33 1 45 51 26 07

Fax (Fr) 01 45 51 26 32 - (Int.) 33 1 45 51 26 32

<http://europia.org/RIHM>

rihm@europia.org

Revue des Interactions Humaines Médiatisées

Journal of Human Mediated Interactions

Rédacteurs en chef / *Editors in chief*

- Sylvie Leleu-Merviel, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Laboratoire DeVisu
- Khaldoun Zreik, Université Paris 8, Laboratoire Paragraphe

Comité éditorial / *Editorial Board*

- Thierry Baccino (Université Paris8, LUTIN - UMS-CNRS 2809, France)
- Karine Berthelot-Guiet (CELSA- Paris-Sorbonne GRIPIC, France)
- Pierre Boulanger (University of Alberta, Advanced Man-Machine Interface Laboratory, Canada)
- Jean-Jacques Boutaud (Université de Dijon, CIMEOS, France)
- Aline Chevalier (Université Paris Ouest Nanterre La Défense, CLLE-LTC, France)
- Yves Chevalier (Université de Bretagne Sud, CERSIC -ERELLIF, France)
- Didier Courbet (Université de la Méditerranée Aix-Marseille II, Mediasic, France)
- Viviane Couzinet (Université de Toulouse3, LERASS, France)
- Milad Doueïhi (Université de Laval - Chaire de recherche en Cultures numériques, Canada)
- Pierre Fastrez (Université Catholique de Louvain, GReMS, Belgique)
- Pascal Francq (Université Catholique de Louvain, ISU, Belgique)
- Bertrand Gervais (UQAM, Centre de Recherche sur le texte et l'imaginaire, Canada)
- Yves Jeanneret (CELSA- Paris-Sorbonne GRIPIC, France)
- Patrizia Laudati (Université de Valenciennes, DeVisu, France)
- Catherine Loneux (Université de Rennes, CERSIC -ERELLIF, France)
- Marion G. Müller (Jacobs University Bremen, PIAV, Allemagne)
- Marcel O'Gormann (University of Waterloo, Critical Média Lab, Canada)
- Serge Proulx (UQAM, LabCMO, Canada)
- Jean-Marc Robert (Ecole Polytechnique de Montréal, Canada)
- Imad Saleh (Université Paris 8, CITU-Paragraphe, France)
- André Tricot (Université de Toulouse 2, CLLE - Lab. Travail & Cognition, France)
- Jean Vanderdonckt (Université Catholique de Louvain, LSM, Belgique)
- Alain Trognon (Université Nancy2, Laboratoire InterPsy, France)

Revue des Interactions Humaines Médiatisées

Journal of Human Mediated Interactions

Vol 14 - N° 2 / 2013

Sommaire

Editorial

Sylvie LELEU-MERVIEL, Khaldoun ZREIK (Rédacteurs en chef)

Acceptabilité des sites web et ergonomie de l'interface : étude de l'influence de l'utilisabilité objective et de la charge cognitive

Website acceptance and ergonomic design: study of objective usability and cognitive load influence

Nicolas DEBUE , Catherine HELLEMANS, Cécile VAN DE LEEMPUT 1

Instrumentation des marques de lecture numérique pour le repérage du lecteur

Designing a tool for the location of the reader from the digital reading annotations

Delphine TIROLE, Ioan ROXIN 25

L'analyse des usages d'une plateforme pédagogique : médiation technologique et interactions humaines

The analysis of educational platform's use: technological mediation and human interaction

Laïd BOUZIDI, Sabrina BOULESNANE 47

La relation conjugale à l'heure du poly-engagement synchronique : un nouveau défi pour le couple

The couple relationship in the era of synchronic multicommitment: a new challenge for the couple

Sophie DEMONCEAUX 69

Editorial

R.I.H.M., revue qualifiante figurant sur la liste AERES-CNU de 71^{ème} section, achève sa sixième année en tant que Revue des Interactions Humaines Médiatisées. Après le numéro thématique sur le Serious Game qui a ouvert 2013, ce numéro revient à la formule de quatre articles en varia. Au fil du temps, notre revue gagne progressivement en sélectivité : ainsi nous arrivons aujourd’hui à un taux de sélectivité d’environ 50%. Par ailleurs, elle aime à croiser les regards pluri-disciplinaires, tout en restant centrée sur la science de l’information-communication. De façon emblématique, la présente parution s’ouvre donc sur un article émanant d’un laboratoire bruxellois de psychologie, tandis que tous les autres auteurs sont des chercheurs de la discipline de référence.

En effet, le premier article porte sur l’acceptabilité des sites web. Il interroge les liens entre l’ergonomie de l’interface, l’utilisabilité d’un site internet et les variables issues du modèle d’acceptabilité des technologies de Davis (1989), tout en mobilisant la théorie de la charge cognitive pour expliquer ces relations. Il montre que l’ergonomie de l’interface influence l’intention d’usage du site internet, à travers la perception de la facilité d’utilisation et la perception de l’utilité.

Le deuxième article présente une réflexion sur les enjeux entourant l’appropriation des dispositifs de lecture numérique. Il propose de développer des outils de lecture exploitant la computation. L’idée est de remédier aux défauts d’ergonomie du numérique par des outils numériques assistant le lecteur. Ainsi, les marques de lecture numérique sont mobilisées pour la production de repères computationnels.

La question qui guide le troisième article est : « Comment peut-on définir un processus d’intégration des TIC facilitant leur usage dans la fonction enseignante ? ». La réflexion s’appuie sur une ‘expérience’ réelle de mise en place d’une plateforme pédagogique. Elle a permis de dégager les freins qui constituent les goulots d’étranglement dans l’usage des TIC, mais aussi d’identifier les leviers favorisant l’insertion des TIC dans les pratiques pédagogiques.

Enfin, le dernier article examine l'hyperconnectivité et la façon dont elle induit de nouveaux comportements qui semblent modifier le paradigme relationnel. L'article cerne la nature de ces changements en analysant plus particulièrement cette question sous l'angle du couple.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne lecture et nous vous remercions de votre fidélité.

Sylvie **LELEU-MERVIEL** et Khaldoun **ZREIK**

Rédacteurs en chef

La relation conjugale à l'heure du poly-engagement synchronique : un nouveau défi pour le couple

The couple relationship in the era of synchronic multicommitment: a new challenge for the couple

Sophie DEMONCEAUX

CIMEOS, Equipe 3S, Université de Bourgogne
sophie.demonceaux@u-bourgogne.fr

Résumé. Les appareils nomades permettent aux individus d'être connectés à Internet en continu. Cette hyperconnectivité induit de nouveaux comportements qui semblent modifier le paradigme relationnel. Cet article tentera de définir la nature de ces changements en analysant plus particulièrement cette question sous l'angle du couple. Ainsi après avoir réfléchi à la notion d'engagement conjugal, nous verrons quelles sont les conséquences sur le couple du poly-engagement synchronique permis par les TIC avant de constater la mise en place de nouvelles stratégies d'acteurs visant à gérer au mieux cette superposition d'engagements.

Mots-clés. Engagement, couple, TIC, hyperconnectivité, relation.

Abstract. The mobile devices allow individuals to be online continuously. This hyperconnectivity induces new behaviors that seem to modify the relational paradigm. This article will attempt to define the nature of these changes by analyzing this particular issue within the framework of the couple. So after a study of the notion of commitment in the couple, we will see what the consequences of the synchronic multicommitment enabled by ICTs are, before focusing on the setting up of new social actor strategies to better manage this superposition commitment.

Keywords. Commitment, couple, ICTs, hyperconnectivity, relationship.

Engager : « mettre quelque chose en gage » « prendre une direction, se lancer dans une entreprise ». S'engager : « se lier par promesse, par convention » « mettre en train, commencer » (Le Petit Robert).

1 Introduction

L'institution couple a évolué au cours des dernières années. Sa fragilisation peut entre autres s'expliquer par un processus plus global de désinstitutionnalisation de la société. Zygmunt Bauman (2005) explique que nous sommes entrés dans l'ère de la « modernité liquide », caractérisée par des liens de moins en moins définitifs et solides. Aujourd'hui le nouveau est placé au-dessus du durable, notre modèle culturel est devenu celui du « désengagement, de la discontinuité et de l'oubli ». Ces

nouvelles valeurs sont en totale contradiction avec les valeurs traditionnelles liées au couple que sont l'engagement et la longévité.

Les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) sont un vecteur manifeste de cette transformation. En effet, depuis les années 1990, les outils communicants envahissent tous les domaines de la société. Le nomadisme des nouveaux appareils socio-techniques (tablettes tactiles, smartphones...) permet une connectivité permanente. En effet, l'individu peut se connecter (et donc communiquer) partout et tout le temps. Cette connectivité continue modifie les modes relationnel et communicationnel des acteurs sociaux qui peuvent multiplier leur nombre d'interactions simultanées grâce à la grande variété des outils mis à leur disposition. Nous constatons dès lors un chevauchement de différents temps et espaces cognitifs d'engagement. C'est ainsi que les frontières entre les sphères privée, professionnelle et publique s'estompent, plongeant les individus dans un environnement ultra-communicationnel permanent.

Ainsi, la démocratisation des nouveaux objets connectés (NOC), caractérisés par leur portabilité et leur miniaturisation, semble réinterroger la notion d'engagement au sein du couple. En effet, l'individu engagé dans sa relation de couple doit faire face à de plus en plus de sollicitations extérieures ; il se retrouve par conséquent engagé en même temps avec plusieurs interactants. Cette simultanéité a certes toujours existé mais se retrouve exacerbée par ces NOC. C'est cette concomitance des engagements que nous nommerons : le poly-engagement synchronique. Nous tenterons ici de répondre à la question suivante : le poly-engagement synchronique permis par les TIC modifie-t-il la relation conjugale ?

Pour répondre à cette question, nous verrons ce que signifie aujourd'hui l'engagement conjugal, puis nous aborderons les conséquences du poly-engagement synchronique sur les différents marqueurs de conjugalité, et enfin nous terminerons cet article en analysant la mise en place de nouvelles stratégies d'acteurs visant à gérer cette superposition des engagements. Ce travail se fonde sur des lectures théoriques mais s'appuie également sur des résultats d'enquête menée dans le cadre de notre travail de thèse. En effet, observations netnographiques (forums de discussion), résultats tirés de questionnaire et citations d'entretiens semi-directifs viendront nourrir notre réflexion.

2 Enquête et méthodologie

Nous avons mené dans le cadre de notre travail doctoral - intitulé *Reconfiguration du modèle conjugal à l'heure de l'hyperconnectivité : TIC et territoires de l'intime* - une enquête, s'appuyant sur des lectures théoriques, des observations netnographiques, un questionnaire et des entretiens semi-directifs. L'enquête se propose d'expliquer l'impact des NOC sur la relation conjugale.

L'objet d'étude est donc l'intimité conjugale. Or, l'intimité est par définition ce que l'on cache aux yeux des autres. Par conséquent, notre statut de chercheur nous a placé dans une situation à la fois complexe et paradoxale puisqu'il s'agissait de partir à la recherche du réel caché. Pour ce faire, nous avons choisi d'inscrire notre travail dans une démarche de nature qualitative et compréhensive. En effet l'intime, relevant des domaines du sensible et du symbolique, est difficilement quantifiable. C'est ainsi que notre méthodologie croisée a permis de diminuer les biais d'interprétation liés à chacune de ces méthodes de recueil de données et surtout a permis de collecter des données riches. Nous nous proposons d'ailleurs, dans cet article, d'exploiter quelques-unes de ces informations. Les *verbatim* présents sont

ainsi tirés soit du questionnaire, soit des observations menées sur le forum Doctissimo, soit des entretiens.

Notre questionnaire a été diffusé *via* les réseaux sociaux et des forums de discussions sur le site Doctissimo.fr. Toutes les questions étaient ouvertes afin de donner une plus grande place à l'expression des personnes interrogées. Nous avons ainsi obtenu 138 réponses exploitables.

Nous avons également mené, entre avril et septembre 2013, 18 entretiens avec des individus en couple. Selon nous, être en couple, « faire couple » implique une dimension projective et une certaine stabilité. C'est ainsi que nous avons décidé de restreindre notre étude aux couples cohabitants, considérant que le fait d'habiter ensemble est un critère de stabilité. Ces entretiens ont eu lieu, à chaque fois que cela a été possible, au domicile des enquêtés. Chaque entretien a duré entre une heure et deux heures et a été retranscrit par nos soins. Une lecture horizontale et verticale du *corpus* a permis de dégager des éléments de réponse à nos questions de recherche et de dégager six axes d'analyse : les questions du temps, de l'espace, des usages, des relations, des nouvelles stratégies d'acteurs et de l'effacement de la frontière entre sphère privée et sphère professionnelle.

L'objectif de cette enquête est de comprendre si les NOC ont reconfiguré le paradigme relationnel au sein du couple. La question de l'engagement s'est imposée à nous lors de l'analyse des différents *posts* sur les forums de discussion et de l'analyse de notre *corpus* d'entretiens puisque de nombreux enquêtés ont fait le lien entre les NOC et un désinvestissement du couple qui se manifestait par un désintérêt plus ou moins ponctuel pour les tâches domestiques et/ou pour l'éducation des enfants.

3 Que signifie s'engager dans le couple à l'heure de l'individualisme ?

3.1 Le couple : un grand remue-ménage

S'engager dans le couple pour partager la vie quotidienne et construire un foyer se conçoit différemment selon les époques. En effet, l'engagement conjugal a subi au cours des derniers siècles de profondes mutations s'inscrivant dans un contexte plus global d'évolution de la société.

Au 18^{ème} siècle, les révolutions agricole et industrielle ont abouti à une révolution démographique (baisse de la mortalité infantile, augmentation de la longévité, nombre de naissances en baisse) qui a modifié les liens familiaux et conjugaux. En parallèle, une révolution politique fait de la bourgeoisie la nouvelle classe montante, une classe dont les valeurs sont la famille, le travail et le bonheur. Alors qu'auparavant le mariage était limité à une fonction d'alliance d'intérêt, peu à peu la dimension affective de la relation apparaît.

Aujourd'hui, un couple se définit par l'investissement que les partenaires d'une relation amoureuse opèrent sur cette relation en se reconnaissant eux-mêmes comme couple et en se faisant reconnaître comme tel aux yeux des autres. Nous avons donc dans ce travail privilégié une approche expérientielle plutôt qu'une simple approche juridico-légale qui, à notre sens, est trop limitative.

Ainsi, le couple a évolué tant dans sa construction que dans son mode de fonctionnement. Autrefois, chaque partenaire devait abandonner une grande partie de ses plaisirs au bénéfice du bon fonctionnement du couple. Aujourd'hui, la montée de l'individualisme et le processus d'émancipation des femmes sont venus modifier en profondeur la relation conjugale. Cette évolution s'inscrit dans un cadre plus global de disparition des rites d'appartenance dans notre société. De nos jours,

les fiançailles et le mariage ne sont plus des passages obligés dans la vie d'un couple. Ainsi s'exprime une volonté de liberté individuelle et d'égalité entre les membres du couple. Cette volonté s'accompagne d'un besoin d'intimité, d'affectivité et de communication entre les partenaires. Les couples sont passés d'un mode institutionnel à un mode émotionnel. Chez ces « couples mutants » (Gaillard, 2009), l'espace individuel de développement de chaque partenaire doit rester intact. Le « couple fissionnel » (Chaumier, 2004) serait devenu le nouvel idéal amoureux.

La chronologie conjugale classique (rencontre, mariage, cohabitation, enfant) a été totalement bouleversée. Auparavant la sexualité apparaissait après de longs mois de fréquentation voire après le mariage, aujourd'hui les couples consomment plus rapidement la relation. Aujourd'hui les types d'engagement dans le couple diffèrent. Il peut être institué - mariage, PACS - impliquant de fait un engagement solidaire, notamment sur le plan financier. Les membres du couple officialisent alors leur relation devant l'Etat. Il peut aussi rester privé, c'est le cas du concubinage ou de l'union libre. Le développement du concubinage est d'ailleurs une des évolutions principales du modèle conjugal contemporain. En effet, de nos jours, quasiment tous les couples commencent par vivre en union libre avant de s'engager officiellement, ce qui n'était pas le cas auparavant (Fig.1).

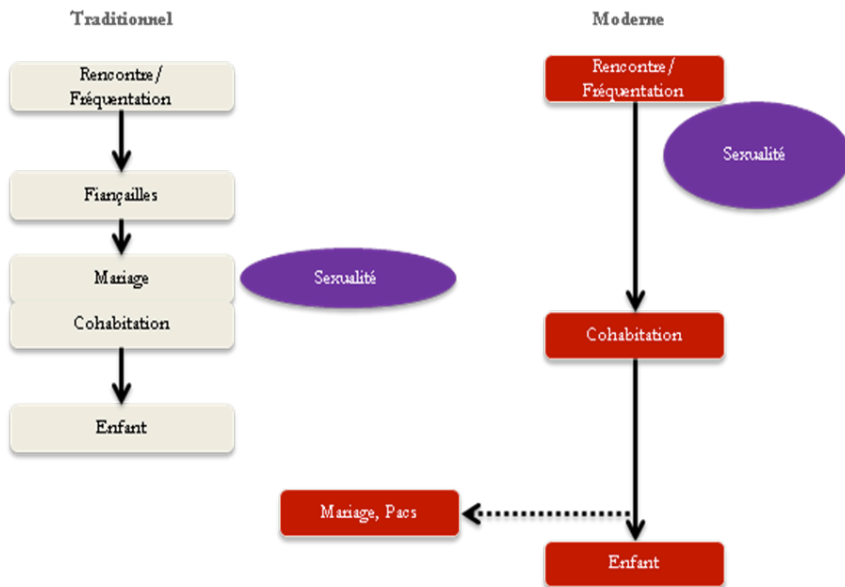


Figure 1. Evolution de la chronologie conjugale

De nos jours, le couple est davantage considéré comme la somme de deux individus que comme un tout, une unité. Anthony Giddens parle à ce sujet de « relation pure » (Giddens, 1992), concept repris par François de Singly : « il s'agit d'une relation sexuellement et émotionnellement égalitaire, au sein de laquelle compte avant tout l'autonomie individuelle, la qualité des échanges, l'intensité émotionnelle » (De Singly, 2003). Il est intéressant de noter que dans ce type de relation, la rupture est inscrite dès le départ comme une fin possible assimilant par-là dès le départ la relation conjugale davantage à un CDD qu'à un CDI.

3.2 Les étapes de l'engagement conjugal

L'engagement dans la vie de couple suit plusieurs étapes : la phase d'amorce, l'étape de la fréquentation amoureuse, la cohabitation et le désir de parenté. La première phase se caractérise par un désir accompagné d'un questionnement : « Est-ce la bonne personne ? ». Nous pouvons rapprocher cette étape des concepts d'imprévisibilité et de prise de risques, notions que l'on retrouve dans la signification première de l'engagement : « la mise en gage ». Lorsque je mets un objet en gage, je ne sais pas si je le récupérerai, je prends des risques. De la même manière si je m'engage sentimentalement, je prends le risque de perdre ce que j'ai investi (temps, sentiments, argent...). L'individu s'engage dans une direction, dans une nouvelle relation sans véritablement savoir de quoi sera fait demain. Il y a ici une dimension prospective.

L'étape de la fréquentation amoureuse est la période durant laquelle les partenaires apprennent à mieux se connaître. Les individus vont alors s'évaluer, se qualifier afin de voir jusqu'à quel point ils peuvent se faire confiance. En effet, afin de s'engager plus fortement, il faut se poser la question de la confiance, matériau essentiel de ce processus. Or, durant cette phase de fréquentation amoureuse, l'individu est dans une situation intermédiaire où la confiance et la méfiance sont suspendues. L'individu n'a pas d'attente clairement établie et hésite quant à son propre engagement. A l'issue de cette phase transitoire, l'individu entrera dans une nouvelle dynamique de construction ou rompra le lien.

Si suite à cette période de fréquentation la dynamique de couple se poursuit, alors la plupart du temps, le besoin de repli sur le couple apparaît et les partenaires décident de vivre sous le même toit. En effet, la cohabitation est devenue une étape indispensable dans la vie d'un couple comme nous le développerons plus bas.

Puis, vient la phase de désir de parentalité. C'est au moment de l'apparition de ce désir que pour certains l'envie d'institutionnaliser le couple apparaît. Ainsi, le mariage ou le PACS viendra éventuellement célébrer le lien conjugal. Parfois, la grossesse apparaîtra hors mariage et suffira à matérialiser un engagement solide des deux partenaires.

Même si l'engagement est volontaire, une fois l'individu engagé, il peut le vivre comme une contrainte, une diminution de ses libertés. M. Kaddouri (2011) rappelle dans son article que dans la sociologie interactionniste américaine, l'engagement « désigne l'état d'une personne prise dans une situation d'où il lui est impossible de s'extraire sans perdre de sa position, de son statut et de ses ressources mobilisées ». Ceci peut expliquer en partie la difficulté à rompre un engagement. En effet, même si le divorce s'est généralisé, il reste le symbole d'un échec personnel, encore souvent mal vécu.

3.3 Les marqueurs de l'engagement conjugal

L'engagement relève de la dimension psychologique : c'est une propension, un état. Mais il est également rendu visible par des preuves, des marqueurs d'engagement qui sont : l'être ensemble, le faire-ensemble, la communication et la consommation sexuelle de la relation.

La cohabitation est un élément essentiel, marqueur de la conjugalité. Aujourd'hui, elle précède généralement le mariage. Cette période de cohabitation sert de test avant un engagement plus officiel, institutionnalisé. Cette « mise en ménage » se fait progressivement : de la brosse à dent déposée chez le partenaire à l'achat du premier lave-linge, preuve ultime d'une gestion commune des tâches ménagères (Kaufmann, 1993). J.C. Kaufman a montré de quelle manière la gestion de la quotidienneté sert à cimenter le couple (Kaufmann, 1992). La cohabitation est

un marqueur socialement visible d'investissement conjugal : on se met en couple aux yeux du monde.

Comme le souligne Pascal Lardellier (2004), investir une relation consiste aussi à se créer des référents communs linguistiques, moraux, culturels et sociaux. Cela implique de passer du temps ensemble et de faire ensemble. Ainsi, les temps sociaux comme le repas, le coucher sont des marqueurs de conjugalité et d'engagement nécessaires au bon développement du couple.

Le langage a également une fonction de signe d'engagement. La conversation joue un rôle important dans la construction et la consolidation du couple, que ce soit au travers de paroles d'amour ou de paroles plus anodines : le langage crée le lien et renforce la relation.

Enfin, la sexualité est devenue « une dimension (...) constitutive » (Bernier, 1996) du couple. Ainsi, elle est un élément primordial de la mise en couple de deux individus. L'engagement sexuel est véritablement une expérience fondatrice des relations conjugales et affectives, le « langage de base » de la relation (Bozon, 2002).

L'arrivée des appareils connectés dans les foyers remet en cause tous ces éléments marqueurs d'engagement. En effet, ces NOC offrent plusieurs modalités communicationnelles aux individus qui peuvent dès lors communiquer par écrit ou à l'oral, par mail, par SMS, par visio... Ils peuvent utiliser ces appareils de manière simultanée, par exemple en envoyant des SMS à une personne tout en discutant avec une autre sur Skype. C'est cette multiplicité des engagements à un instant *t* que nous appelons le poly-engagement synchronique. Mais l'engagement ne se limite pas à cet instant car l'engagement est aussi cognitif. Ces NOC sont là pour nous rappeler que nous sommes engagés ailleurs qu'ici et maintenant, ce qui va avoir des conséquences sur la relation conjugale.

4 Les conséquences du poly-engagement synchronique sur le couple

4.1 La superposition des engagements

Les questions de la superposition des engagements et du désengagement conjugal n'ont pas attendu les NOC pour être interrogées. En effet, les hobbies (bricolage, lecture...) et les médias traditionnels (télévision, téléphone...) peuvent eux aussi aboutir à une dispersion attentionnelle pouvant être mal vécue par le partenaire. La télévision, par exemple, a largement modifié en son temps les rapports à l'intimité et au privé. Mais les NOC ont des particularités qui, pensons-nous, accentuent le phénomène du poly-engagement synchronique et surtout ses conséquences sur la relation. Premièrement, les activités menées sur les NOC restent largement individuelles, ne permettant pas, de ce fait, la construction de référents communs pouvant nourrir la conversation conjugale. De plus, les entretiens montrent que les individus ont du mal à gérer le temps qu'ils passent sur ces objets. Cette chronophagie rend le poly-engagement plus difficile encore à supporter. Enfin, les NOC permettent une mise en relation avec autrui et une multiplication des contacts, qui de surcroît peuvent être menées de manière discrète, venant ainsi entamer la relation conjugale sur un plan sensible et symbolique (confiance, fidélité...).

Faire plusieurs choses en même temps est devenu le nouveau modèle de fonctionnement de l'être humain. C'est ce que l'on appelle le *multitasking*. Les sociologues du travail se sont interrogés sur ce concept, cette nouvelle façon de penser et de travailler qui est largement valorisée par notre société. Cette nouvelle

compétence professionnelle déborde sur la sphère privée à travers le poly-engagement relationnel.

La superposition des engagements relationnels est rendue possible par la diversité des modes d'engagement. Il y a les engagements sur le long terme et les engagements sur le temps court, typiques des relations en ligne. Le premier type d'engagement se caractérise par une relation suivie, à l'évolution progressive, une relation à fort engagement. Le second type d'engagement correspond aux relations en ligne, instantanées, directes, des relations à plus faible engagement. Christian Licoppe (2002) distingue d'ailleurs deux types de mode d'entretien dans les liens interpersonnels que l'on peut relier à ces modes d'engagement : le mode conversationnel et le mode connecté. Le premier est fait d'échanges longs mais rares, alors que le second est fait d'échanges courts, répétés, visant à maintenir un lien permanent. Ce mode connecté est symptomatique de l'ère numérique. Ainsi, un individu tranquillement installé dans son canapé pourra à la fois s'entretenir de temps à autre avec son partenaire IRL (*In Real Life*), et de manière plus soutenue avec un individu extérieur au foyer. Dans cet exemple, deux types d'engagement se superposent : un engagement physique et un engagement virtuel. On rejoint ici le concept d'« habitat double » développé par Antonio Casilli (2010) qui explique qu'avec les TIC, le foyer s'est ouvert sur l'extérieur. Ainsi, les nouvelles technologies modifient notre façon d'habiter notre quotidien, les frontières entre nos différents espaces de développement (espaces conjugal, professionnel, individuel) deviennent floues et tendent à disparaître complètement.

Nous ne sommes plus face à un enchaînement des situations communicationnelles mais face à une superposition. Avec les appareils miniaturisés, les relations se nomadisent et l'on voit des inconnus chatter en continu par-delà leurs occupations respectives et les engagements contextuels de chacun IRL (Lardellier, 2012).

Espace conjugal, espace professionnel, espace individuel. La vie des individus est réglée autour de ces trois sphères. Les espaces conjugal et professionnel sont très contraignants et parfois l'individu a du mal à s'y épanouir. Les TIC offrent alors un espace de liberté, d'épanouissement personnel. Cet environnement virtuel peut être vécu comme un espace intermédiaire de développement personnel. Le surinvestissement de ce monde virtuel va avoir des conséquences concrètes sur l'engagement conjugal en touchant les marqueurs d'engagement que sont le partage d'un espace et d'un temps commun, la sexualité et la communication.

4.2 Etre ensemble séparément : vers un nouveau type de sociabilité conjugale

Les NOC viennent réinterroger le concept de présence, état qui s'oppose à l'absence, et en font émerger un nouveau type. Aujourd'hui, la présence ne semble plus être un état mais s'assimile davantage à un processus (Licoppe, 2012). Les notions de présence/absence ont évolué. En effet, quelqu'un peut être physiquement présent ici et maintenant mais absent car non affecté par la présence de l'autre, non engagé. Christian Licoppe explique qu'il faudrait repenser cette notion de présence en termes normatif. Aujourd'hui, la forme de présence valorisée est celle caractérisée par une incorporation de la présence et par un engagement focalisé. L'engagement attentionnel est donc le type d'engagement valorisé dans notre société. Or, l'individu est aujourd'hui pluriel (identités multiples) et les canaux attentionnels se sont multipliés, il faudrait donc s'écarter de cet angle normatif et valoriser l'engagement distant. L'idéal ne serait alors plus la présence pleine et entière (présence proximale) mais la « présence connectée ». Ce qui donne de la

consistance à la présence désormais, ce n'est plus la co-présence des corps et l'attention focalisée, mais la fréquence des contacts et la continuité temporelle que ceux-ci permettent. Un changement de paradigme paraît donc nécessaire pour que les décalages entre la forme normative de présence et la forme réelle ne soient plus vécus comme une souffrance dans le couple. Pour s'en assurer, il n'y a qu'à lire les nombreux messages postés sur les forums de discussion¹ et les titres évocateurs : « WOW a tué notre couple » ou les mots employés dans le post : « fléau », « manque de respect », « catastrophe »...

En effet, le poly-investissement aboutit à la rupture momentanée d'une situation d'être-ensemble souvent mal vécue par le partenaire. L'individu répondant à un SMS alors qu'il est engagé dans une conversation avec son compagnon s'absente, se déconnecte de son environnement IRL. D'ailleurs avoir sans arrêt son téléphone mobile en main ou jeter incessamment un regard aussi distrait soit-il sur l'écran d'ordinateur est signifiant pour la personne qui est à côté. C'est ce que Gergen appelle la « présence absente » (Gergen, 2002). Ce concept est éclairé par dolorissima, une internaute, qui explique dans son message : « C'est surtout être dans la même pièce mais seule qui me gêne » (Doctissimo, *post* du 29/09/2011).

L'hyperconnectivité des individus, facilitée par les nouveaux appareils communicants, modifie donc la notion de présence, mais elle réinterroge aussi le rapport qu'entretient l'individu au temps. En effet, les TIC semblent imposer un diktat de l'immédiateté, obligeant l'individu à répondre rapidement à une sollicitation communicationnelle sous peine d'être perçu négativement. C'est ainsi qu'aujourd'hui les NOC permettent (imposent) de ne jamais rompre avec son travail. Ces capacités ubiquitaires impliquent de la part de l'individu une grande réactivité. Cette tyrannie de l'instantanéité imposée par les nouveaux médias impose aux individus d'être ultra-réactifs. Si je ne réponds pas tout de suite, je vais peut-être décevoir ou donner une image négative de moi. Cette valorisation de l'instantané se révèle être particulièrement prégnante dans le domaine professionnel.

De plus, les objets communicants induisent des usages chronophages. Cette chronophagie est due à la fois à des utilisations actives (envoi de messages, consultation des sites de réseaux sociaux...), et à des utilisations passives (scrutation de l'écran...). Le temps passé en excès sur ces objets communicants (aspect quantitatif) et le type de pratiques opérées (aspect qualitatif) semblent être des indicateurs pertinents des difficultés à investir le couple. Le temps n'étant pas extensible, ces usages empiètent sur le temps conjugal. Nombreux sont ceux se plaignant d'une baisse d'intérêt de la part de leur partenaire, tant sur le plan sexuel qu'affectif. C'est le cas de *maman3347* qui explique que depuis que son mari joue en ligne leur « vie sexuelle est quasi inexistante !! ». Concrètement, le rythme des sorties en couple diminue, l'heure du coucher des deux membres du couple n'est plus synchronisée. Cette même internaute précise : « Il joue tous les soirs, le week-end dès qu'il se lève (vers 15 heures en général...) et ce jusqu'à 4 heures du matin. On ne se parle quasiment plus, nous ne partageons rien ». C'est le cas notamment avec les jeux en ligne comme *Everquest*, *Counterstrike*, *Dofus* ou *World of Warcraft*. Ces MMORPG (*Massively Multiplayer Online Role Playing Games*) sont chronophages et nécessitent un fort engagement du joueur auprès de ses coéquipiers. En effet, dans ce type de jeu, si le joueur veut progresser il doit intégrer une équipe constituée de plusieurs joueurs en ligne. Ensemble, ils doivent atteindre des objectifs bien précis. Pour cela, ils participent à des raids qui sont des événements d'envergure avec un objectif. L'individu s'engage donc auprès des autres à être présent en ligne à une

¹ Les sites consultés sont Doctissimo, Auféminin, Psychologies.com.

heure programmée à l'avance. Les jeux vidéo posent surtout des problèmes dans les couples où seul un des deux partenaires est joueur. En effet, quand il y a une dissymétrie dans la nature des usages des NOC dans le couple, l'incompréhension s'installe et des tensions apparaissent. C'est le cas par exemple d'Aurore, 31 ans, qui lorsqu'elle nous parle des jeux vidéo auxquels joue son ami utilise des termes manifestant bien ce qu'elle en pense comme « jeux à la noix » et ajoute : « Quand il est dedans, il est dedans. Il n'entend pas quand on parle. Il n'est pas vraiment là quand il joue ». Solange, 32 ans, nous déclare quant à elle : « Tout ça pour dire que je n'aime pas quand je suis occupée que lui soit sur son jeu ». La dissymétrie dans le moment de l'usage pose ici problème. En effet, Solange se sent lésée de devoir gérer des tâches ménagères pendant que son ami joue.

Ce surinvestissement peut parfois mener jusqu'à la dépendance. Même si ce terme est parfois galvaudé, notamment par les médias, on ne peut nier chez certains sujets un surinvestissement du monde virtuel souvent perçu par les psychiatres et psychologues comme une fuite de la réalité, un refuge dans un monde alternatif (Valleur, 2009). Cette cyberdépendance peut toucher divers objets : les jeux en réseau, les sites de rencontre, les sites pornographiques... Dans ce dernier cas, les effets sur la sexualité sont manifestes.

Ce surinvestissement peut aboutir à un désengagement du couple.

4.3 L'affaiblissement de la « conversation » conjugale

Cette multiplication des engagements dans l'établissement de liens extra-conjugaux a pour conséquence de venir affaiblir la « conversation conjugale » qui pourtant joue un rôle important. En effet, un couple se construit à travers la parole, l'échange de points de vue, par la « conversation continue » (Berger & Kellner, 2007). Ces auteurs rappellent qu'avant la Révolution industrielle, la famille et le couple s'inscrivaient dans un monde plus vaste de conversation où le monde de la famille et la communauté au sens large avaient peu de barrières. Alors que dans notre société actuelle, chaque famille se replie sur elle-même, se constituant son propre « sous-monde séparé, avec ses propres contrôles et sa propre conversation fermée ». Mais à l'heure des TIC, nous pouvons nous interroger sur la subsistance de ce circuit fermé de conversation. En effet, les TIC ouvrent le couple au reste du monde. Les tierces personnes peuvent s'introduire plus aisément dans l'espace-temps du couple venant de facto atténuer la conversation conjugale.

Les nouveaux outils numériques permettent aux individus de communiquer avec d'autres partout et tout le temps. Par conséquent, la place de l'Autre devient croissante. Cet Autre s'introduit, s'invite dans le foyer conjugal. En communiquant avec autrui, le partenaire s'engage auprès de lui, engagement simplifié du fait de la disparition du corps qui supprime la gêne, la timidité (Breton, 1999). Cet engagement peut être de courte durée mais il peut être beaucoup plus long, plus profond et venir soustraire du temps de communication conjugale.

Les liens en ligne se caractérisent par le fait qu'il est assez aisé d'entretenir plusieurs relations simultanément. En effet, les appareils connectés ont la capacité d'affranchir l'Homme de l'espace et du temps. On peut légitimement se poser la question de la dispersion des engagements due aux TIC. Les individus développent de plus en plus une connexion continue, une hyperconnectivité. Ceci transforme en profondeur l'engagement et l'économie attentionnelle des individus. Le risque est de ne pas savoir gérer ce poly-engagement synchronique. Pour le couple, le danger est la désynchronisation des temps sociaux rendant la conversation plus difficile. Le constat de certains internautes est sans appel, c'est le cas de Malaga06 qui déplore : « Nous ne sommes pas un couple, nous sommes juste des colocataires »

(Doctissimo, post du 29/08/2012). Or, un minimum de symétrie temporelle est indispensable, au risque le cas échéant d'affaiblir le lien.

L'autre facteur qui atténue la conversation continue au sein du couple est la complexification du jeu identitaire. En effet, la diversification des médiations techniques a augmenté et facilité les nouvelles relations hors couple, augmentant ainsi le rythme des transformations identitaires de chacun. En effet, le réseau relationnel des individus s'est élargi de relations différentes par leur nature, leur intensité et la régularité des contacts. Par conséquent, par le jeu identitaire², la mobilité conjugale devient obligatoire et les conjoints doivent s'adapter rapidement aux transformations identitaires de leur partenaire afin d'éviter un trop grand décalage, et donc la rupture. Cette mobilité conjugale existe même hors usage des TIC mais devient plus récurrente. L'individu peut jouer avec son identité en ligne, il connaît dès lors des glissements identitaires qui vont modifier ses engagements au minimum de manière temporaire. Alors que Bernard Lahire dit que nous sommes à la fois femme, amie, enseignante mais cela à des moments et en des lieux différents de la journée (Lahire, 2005), les TIC viennent remettre en cause cette idée d'enchaînement des rôles. Il semble qu'aujourd'hui justement nous pouvons être tout cela à la fois, de manière simultanée. De surcroît, les technologies nomades redéfinissent l'identité des individus en lui octroyant une nouvelle dimension : la dimension communicationnelle qui impose une connectivité permanente aux autres.

Les relations virtuelles se juxtaposent aux relations réelles. Etant donné qu'elles s'entretiennent en même temps, elles se superposent.

4.4 Couple et cyberdésordres

On constate l'apparition de nouveaux problèmes de couple liés aux TIC : les cyberdésordres. Les nouveaux appareils nomades connectés créent de nouvelles pratiques, de nouveaux comportements. Entre la fusion haptique entre l'utilisateur et la machine, et la scrutation permanente de l'écran dans l'attente d'un message, les heures de connexion s'allongent sans cesse, menant parfois à des conflits dans le couple.

Ces nouvelles formes de dépendance aux TIC ont des conséquences sur l'intimité relationnelle et sexuelle du couple. Parmi ces nouveaux désordres amoureux : la cyberinfidélité conjugale. En effet, les nouvelles technologies offrent l'ouverture sur un nouveau monde qui peut venir briser le « monopole conjugal » (Kaufmann, 2010). L'ordinateur devient l'amant, celui avec lequel l'autre passe ses nuits, qui semble combler les insuffisances de la vie conjugale et permet de rompre avec la routine (Siméon & Labaki, 2008). Les tchats, les sites de rencontres, les sites pornographiques deviennent des espaces dans lesquels l'individu peut jouer à être un autre et faire tout ce qu'il s'interdit de faire IRL. Internet a facilité la trahison. Pourtant la fidélité reste une valeur importante de l'engagement conjugal. Les individus se retrouvent tiraillés entre deux injonctions opposées : d'un côté, l'injonction médiatique (par exemple, la forte médiatisation des sites Gleeden et plus récemment The Ashley Madison Agency lors de leur arrivée en France) qui banalise l'infidélité, et d'un autre côté la persistance de la valeur morale de la fidélité.

Le cybersexe est un nouveau comportement lié à l'essor d'Internet. Celui-ci consiste en une communication sexuelle entre deux personnes connectées. Des expériences sexuelles sont décrites, sollicitées, mises en acte virtuellement. Poussé à

² Les membres d'un couple oscillent entre deux identités : le « moi seul » et le « moi en couple ». Tantôt ils agissent sans se référer à leur couple, tantôt ils agissent en fonction de leur couple. Avec les TIC, les deux identités deviennent quasi-synchrones, d'où une difficulté à gérer parfois ce va-et-vient identitaire.

l'extrême, ce type de comportement peut devenir déviant et générateur de pratiques masturbatoires compulsives impliquant un délaissement du partenaire sexuel réel. La cybersexualité attire car elle est désengagée. Ce désengagement s'explique en partie par la disparition du corps dans ce type de pratique mais aussi du fait qu'elle est un « plaisir sans sujet » (Milon, 2005). Par conséquent, le plaisir n'est plus dépendant de la présence d'autrui.

Beaucoup d'internautes font part de leur questionnement face à ces pratiques de leur partenaire : y a-t-il tromperie dans pareil cas ? C'est le cas d'étincelle34 qui poste un message au titre suggestif : « webcam porno : est-ce tromper ? » (Forum Psychologies.com, post du 30/12/2010). Etymologiquement, adultère vient du latin *ad alterum* qui signifie « se tourner vers l'autre ». En ce sens, ces pratiques cybersexuelles détournent bien le partenaire de son conjoint et pourraient être considérées comme une tromperie. Mais d'un point de vue purement législatif, l'adultère implique des relations sexuelles avec une autre personne, de fait, le cyberadultère serait en soi impossible. Mais le ressenti est tout autre si l'on en croit les témoignages et comme l'explique David Le Breton (1999), dans le contexte des liens numériques chaque parole compte comme un acte accompli. Ce serait donc le niveau d'atteinte du partenaire IRL qui définirait le cyberadultère.

Il est devenu assez simple de débusquer toute trahison virtuelle. En effet, il n'existe pas d'amnésie technologique. Ces traces numériques de relation extra-conjugale pourront d'ailleurs servir de preuve en cas de divorce.

La communication se privatise avec les nouveaux objets communicants. De ce fait, le partenaire va vouloir contrôler ce que l'autre fait sur Internet, avec qui il entretient des liens connectés. A la recherche d'éventuelles traces numériques de cette communication extra-conjugale, les individus vont redoubler d'efforts et d'imagination pour découvrir les faits et gestes de leur compagnon. De nouvelles pratiques apparaissent : les cyberfouilles par exemple. De nombreux internautes postent des messages désespérés sur des forums après avoir justement découvert que leur partenaire avait des conduites selon eux. Emmasan « fouine dans l'ordi », Reine_61 demande sur un forum d'informatique « comment espionner mon mari depuis [son] ordi ? » (Tom's Guide.com). Ces pratiques sont de nouvelles stratégies d'acteurs liées aux TIC.

Ainsi, les NOC viennent bouleverser l'équilibre conjugal en influant sur les marqueurs de conjugalité comme le résume le tableau 1.

Marqueurs de conjugalité	Caractéristiques des NOC	Nouveau paradigme relationnel
Cohabitation	Nomadisme	Isolement spatial et/ou cognitif Etre ensemble séparément
Temps sociaux	Chronophagie	Etre ensemble séparément
Conversation conjugale	Chronophagie Communication hors-murs facilitée	Affaiblissement de la conversation conjugale
Sexualité	Chronophagie Accès facilité à la pornographie	Cyberdésordres

Tableau 1. *Impacts des NOC sur les marqueurs de conjugalité*

5 Gérer le poly-engagement synchronique : de nouvelles stratégies d'acteurs

Afin de préserver l'harmonie du couple, les partenaires vont plus ou moins consciemment tenter de gérer ce poly-engagement synchronique afin de limiter les situations de tension dues aux NOC.

5.1 La négociation des pratiques

Laurence Le Douarin (2002) a montré que les usages de l'ordinateur pouvaient être éclairés par l'économie de la dette qui semble prévaloir dans les foyers. « L'idée de la dette implique que les relations entre les partenaires sont pensées par chacun en termes de ce qu'il donne, ce qu'il demande et ce qu'il reçoit ». Ainsi, plus un membre du couple se sentira en dette vis-à-vis de l'autre, plus le sentiment de culpabilité sera fort et plus il usera de subterfuges pour utiliser les outils communicants. Un exemple nous est fourni par cette enquêtée qui déclare se réfugier dans la salle de bain pour envoyer un SMS une fois le couvre-feu passé, autrement dit l'heure maximum tolérée par son partenaire. Nous avons d'ailleurs pu remarquer que la salle de bain et les toilettes sont des lieux hautement stratégiques en termes d'utilisation privative des NOC.

C'est lorsqu'il y a un déséquilibre trop important dans le couple entre les deux partenaires que les discordances apparaissent. C'est le cas d'Aurore, 31 ans, qui reproche à son partenaire de ne pas suffisamment être à l'écoute de leurs enfants lorsque celui-ci joue aux jeux vidéo : « Je lui dis souvent « Les enfants viennent de te parler. Mais tu vois pourquoi ils viennent toujours vers moi parce que quand ils disent papa tu n'entends pas » ». Elle nous précise que depuis que des « ajustements » ont été opérés, la situation s'est arrangée. La recherche de compromis a pour but d'harmoniser la relation en harmonisant les comportements. Les témoignages d'internautes vont dans ce sens. C'est le cas de Milla qui demande comment « faire concorder vie quotidienne et WOW » ? Ce compromis est soit le résultat d'une négociation verbalisée entre les deux partenaires soit le résultat d'un rapport de force. Dans notre enquête, à la question « Avez-vous discuté ensemble des NOC dans le but d'en cadrer l'usage ? », la grande majorité répond non. On note toutefois que parmi les gens répondant par l'affirmative on ne trouve que des couples avec enfants qui parlent souvent d'exemplarité vis-à-vis de leur progéniture.

L'« art conjugal » (Kaufmann, 1992) consiste à trouver le juste équilibre entre don de soi et injonction, entre soi et nous. Or comme nous le rappelle J.-C. Kaufmann, l'injonction se traduit par des habitudes. L'auteur distingue deux types de silence dans le couple : le silence des habitudes et le silence produit de la « défection secrète ». En effet, l'individu ne dit rien mais il enregistre. Dès que l'un des partenaires vient rompre ce silence à travers une phrase libératoire afin de rappeler la dette, cela aboutit à une scène de ménage. Micro-conflits conjugaux pouvant mener jusqu'au conflit plus profond. Ce sont les injonctions, les petits gestes anodins, le silence des habitudes qui peuvent renforcer des situations provoquant le malaise.

Ainsi l'imposition ou la négociation de la pratique apparaît comme une solution de préservation de l'harmonie dans le couple. Quelle place donner à l'intrus dans le foyer ? Cette question s'est déjà manifestée lors de l'arrivée des téléviseurs dans les foyers (Singly, 2005). Tout comme les objets communicants, la TV est un moyen d'échapper au foyer tout en restant là et a une fonction d'évasion. Par contre, la TV a une fonction réunificatrice que n'ont pas les TIC. En effet, là où la TV permet des rituels venant confirmer la relation (gestes tendres), il en va autrement des TIC dont l'usage est très individuel. Ils sont en cela plus proches du

téléphone qui isole lui aussi le partenaire. Les nouveaux outils communicants créent un espace relationnel virtuel qui entre en concurrence directe avec l'espace conjugal. Cette intrusion est parfois mal ressentie par le partenaire et des sentiments tels que la jalousie, la curiosité ou l'agacement font leur entrée dans le foyer d'où la nécessité d'en gérer les usages.

Autrefois, lorsque les appareils connectés étaient imposants, les membres du couple devaient réfléchir à l'endroit où les poser. Cette question de l'aménagement était loin d'être anodine. Placer l'ordinateur dans le bureau ou dans le salon n'avait pas la même signification. Aujourd'hui, les appareils connectés sont nomades, transportables facilement car miniaturisés et sans fil. Il est tout à fait possible de surfer sur Internet tout en restant dans la même pièce que sa moitié. C'est d'ailleurs ce que fait la majorité des individus interrogés. Le fait de rester à portée de voix et de regard de son compagnon est signifiant pour l'autre. Les individus lisent à travers l'attitude de leur conjoint le type de relations ou d'actions que celui-ci veut entretenir : s'il reste dans la même pièce que moi, à mes côtés, c'est qu'il ne fait rien de mal. Au contraire, s'il s'éloigne, c'est que peut-être il a quelque chose à se reprocher ou qu'il entretient une relation connectée via les objets communicants. C'est le cas de Solange, 32 ans, qui nous explique à propos de son partenaire « il s'isole pour jouer à un truc qu'on ne fait jamais ensemble. Soit il monte dans la chambre soi il se met sur un fauteuil dans le salon et on sait qu'on ne peut pas s'asseoir à côté ».

Ainsi, afin d'éviter les conflits, des réglages sont nécessaires et des stratégies d'acteurs doivent être mises en place. Par exemple, pour éviter les tensions, l'individu choisira de mener ces activités plutôt quand il est seul. En l'absence du partenaire le foyer perd sa dimension familiale ou conjugale pour devenir exclusivement un espace personnel. D'autres s'imposeront des règles précises de bonne conduite : « Moi et mon mari, on aime internet aussi... mais on a une vie... donc on s'est donné des règles que l'on respecte : déjà on se fait des soirées tous les deux avec film ou émission en commun... on se met dans le lit et on regarde ensemble dans les bras l'un de l'autre... on s'autorise 2 à 3 soirées ordinateur mais toujours ensemble » (Forum Doctissimo, post de bebe72). La règle peut aussi concerner l'endroit ou le moment où l'on peut ou non utiliser ces NOC. La chambre et l'heure des repas sont souvent cités par les enquêtés comme espace et instants à préserver.

Autre exemple : afin de compenser cette dispersion relationnelle, les individus vont chercher à se rattraper sur des plages réservées - le week-end, le temps des repas, la sexualité, comme le montre bebe72 : « on se réserve des week-end en amoureux ». Ces pratiques communes contribuent à créer la zone conjugale et à manifester son engagement comme nous l'avons expliqué plus haut. Goffman parle de ces gestes « restitutifs » qui « apportent à l'offensé une certaine compensation pour ce qui a été commis envers lui, et par suite envers les règles qui auraient dû le protéger » (Goffman, 1973). Ces plages réservées se veulent des temps de qualité (« *quality time* »). A. Hochschild (1997) explique déjà en 1997, de quelle manière le travail devient la maison et la maison devient le travail. Elle explique le renversement des repères psychologiques et sociaux. Selon elle, le travail est devenu la sphère de l'épanouissement personnel alors que la maison, à travers toutes les obligations domestiques, devient le lieu de l'asservissement. Les NOC ont bien entendu exacerbé cette situation de porosité entre les sphères domestique et professionnelle. De surcroît, le manque de temps, caractéristique de notre société postmoderne, vient amplifier ce phénomène et introduit dans le foyer des pressions productivistes et une forme de taylorisation des activités domestiques. La rareté des

moments d'attention focalisée sur les membres du foyer rend nécessaire leur intensité, leur qualité. Le problème survient lorsque ces éléments de rattrapage n'existent plus ou lorsque le partenaire manifeste trop ouvertement son désintérêt pour ces activités domestiques.

La compensation peut passer également par ce que nous appellerons : la déconnexion volontaire. De nombreuses personnes nous ont déclaré décider de se déconnecter pendant une période plus ou moins longue : « Il m'arrive régulièrement de décider de passer des jours sans utiliser ces objets afin de me rassurer ». Ce phénomène d'autorégulation semble apparaître suite au constat d'une relative dépendance aux NOC provoquant une saturation ou une prise de conscience d'un certain désinvestissement dans les sphères conjugale et/ou familiale. Les motifs avancés sont : se prouver à eux-mêmes qu'ils peuvent se passer de ces objets, le prouver à leur partenaire.

Une autre stratégie consiste à garder le silence. Le secret peut être une stratégie de préservation du couple en ce sens que « le secret offre en quelque sorte la possibilité d'un autre monde à côté du monde visible » (Simmel, 1991).

5.2 Les TIC, vecteurs du renforcement des relations conjugales

Afin de ne pas verser dans une caricature faisant des TIC des ennemis du couple, il paraît important de rappeler que ces derniers peuvent venir renforcer la relation conjugale, et ce dans plusieurs situations, comme lors d'un éloignement contraint par exemple. Les trois quart des personnes interrogées déclarent utiliser les NOC pour compenser l'absence de leur partenaire lors d'une situation d'éloignement géographique. Pour cela, des outils comme Skype sont particulièrement appréciés. Une femme nous explique que lorsque son mari est en voyage professionnel, elle utilise Skype notamment pour mettre leurs enfants au lit. Tenant l'ordinateur portable à bout de bras, la femme permet au mari d'accompagner par écran interposé ses enfants à l'heure du coucher, partageant ainsi ce moment privilégié. Les NOC peuvent aussi faire office d'instrument de la sociabilité conjugale au quotidien.

L'une des caractéristiques de la « présence connectée » est l'expression aisée de sentiments ou d'émotions et la fonction phatique du message. Ces deux éléments peuvent venir étoffer les petits gestes du quotidien servant de moyens de réassurance des sentiments, surtout dans les moments de tensions entre les partenaires. Ainsi, les objets communicants permettent de prouver l'engagement dans la relation. La preuve en est ces petits mots doux que les partenaires s'envoient par SMS ou par mail dans la journée. C'est le cas de Pierre, 37 ans, et de sa femme qui s'envoient plusieurs SMS par jour juste pour « se faire des petits coucous » et montrer « qu'on pense à l'autre ».

Ces appareils connectés vont avoir un autre avantage : aider à la gestion domestique des activités. En effet, les familles contemporaines sont de plus en plus « désarticulées » (Lesnard, 2009). La désynchronisation des emplois du temps est devenue la règle, l'« art de programmer » et l'« agilité temporelle » (Le Douarin, 2007) semblent devenues de nouvelles compétences à acquérir. En effet, les engagements réciproques auprès de cercles de sociabilité propres à chaque partenaire se sont multipliés posant de ce fait des problèmes de coordination. Les partenaires doivent alors gérer les emplois du temps afin d'éviter les chevauchements. Les NOC permettent une gestion en temps réel notamment grâce à la synchronicité des SMS mais aussi grâce à des outils comme le Google Calendar et Doodle.

De même, ces NOC revalorisent le statut de l'écrit dans la communication interpersonnelle. Si l'on pense aux moments de séparation spatiale des amoureux, on constate combien l'écrit peut venir pallier le manque dû à la distance. L'écrit peut venir compenser l'absence corporelle.

Considérant les NOC comme des appareils communicationnels ouvrant le foyer sur l'extérieur engendrant des usages privatisés, les individus, s'ils veulent sauvegarder l'harmonie au sein de leur foyer, ont tout intérêt à réfléchir ensemble à leur gestion, à négocier les pratiques. À côté de ces usages personnels, les membres du couple peuvent également envisager ces objets comme de véritables instruments de sociabilité conjugale visant le renforcement de la relation.

6 Conclusion

Au-delà du simple aspect technologique, les nouveaux appareils communicants nous informent sur notre société : développement de l'individualisme, dispersion de l'attention, fragmentation des espaces, dictature de l'instantané...

Ces nouveaux objets permettent à l'individu de s'échapper des contraintes spatio-temporelles classiques provoquant inexorablement des changements dans son quotidien. Souvent, les médias mettent en avant des aspects négatifs de ces changements, mais il faut se garder de cette vision manichéenne et rappeler que bien souvent les comportements déviants s'expliquent plus largement par des causes individuelles (dépression, faiblesse passagère...).

Ce qui est sûr, c'est que cette hyperconnectivité oblige les individus à repenser leurs modes relationnels, leur rapport au temps et à l'espace, ainsi que la gestion de leur identité en termes d'engagement.

Concernant la relation de couple, les marqueurs de conjugalité sont affectés par les NOC. Ceci oblige les individus à prendre en considération le nouveau paradigme relationnel émergent afin de tenter de gérer au mieux le poly-engagement synchronique et ainsi sauvegarder un certain équilibre dans la relation.

Les NOC ont investi très rapidement la sphère conjugale. Après une phase de découverte de l'objet peu raisonnée, les acteurs sociaux semblent aujourd'hui chercher les meilleures façons de concilier ces objets à la vie à deux.

Bibliographie

- Bauman, Z. (2005). *La vie liquide*. Hachette Pluriel, Paris.
- Berger, P., & Kellner, H. (2007). Le mariage et la construction de la réalité. *Idées*, 150, 57–67.
- Bernier, L. (1996). L'amour au temps du démariage. *Sociologie et sociétés*, 28(1), 47.
- Bozon, M. (2002). *Sociologie de la sexualité*. Nathan, Paris.
- Breton, D. Le. (1999). *L'Adieu au corps*. Editions Métailié, Paris.
- Casilli, A. (2010). *Les liaisons numériques : Vers une nouvelle sociabilité*. Le Seuil, Paris.
- Chaumier, S. (2004). *L'amour fissionnel : Le nouvel art d'aimer*. Fayard, Paris.
- De Singly, F. (2003). Intimité conjugale et intimité personnelle. *Sociologie et sociétés*, 35(2), 79.
- Gaillard, J.-P. (2009). Le couple contemporain : entre institution et connexion. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 42(1), 13.

- Gergen, K. (2002). Self and Community in the New Floating Worlds. In *Mobile democracy, essays on society, self and politics*, Nyiri, K. Vienna, 103-114.
- Giddens, A. (1992). *The transformation of Intimacy : Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies*. Polity Press, Ed., Oxford.
- Goffman, E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne : Les relations en public*. Editions de Minuit, Paris.
- Hochschild, A. (1997). *The Time Bind: When Work Becomes Home and Home Becomes Work*, New York, Metropolitan/Holt.
- Kaddouri, M. (2011). Motifs identitaires des formes d'engagement en formation. *Savoirs*, 25(1), 69.
- Kaufmann, J.-C. (1992). *La trame conjugale : Analyse du couple par son linge*. Nathan, Paris.
- Kaufmann, J.-C. (1993). *Sociologie du couple*. PUF, Paris.
- Kaufmann, J.-C. (2010). *Sex@mour*. Armand Colin, Paris.
- Lahire, B. (2005). *L'homme pluriel : Les ressorts de l'action*. A. Colin, Paris.
- Lardellier, P. (2004). *Le coeur NET : Célibat et @mours sur le Web*. Belin, Paris.
- Lardellier, P. (2012). *Les réseaux du cœur : sexe, amour et séduction sur Internet*. François Bourin, Paris.
- Le Douarin, L. (2002). Le micro-ordinateur dans l'espace conjugal. *Cahiers internationaux de sociologie*, 112(1), 169.
- Le Douarin, L. (2007). *Le couple, l'ordinateur, la famille*. Payot, Paris.
- Lesnard, L. (2009). *La famille désarticulée : Les nouvelles contraintes de l'emploi du temps*. PUF, Paris.
- Licoppe, C. (2002). Sociabilité et technologies de communication. *Réseaux*, 112-113(2), 172.
- Licoppe, C. (2012). Les formes de la présence. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, (1).
- Milon, A. (2005). *La réalité virtuelle : avec ou sans le corps?* Autrement, Paris.
- Siméon, M. & Labaki, C. (2008). Quand l' amant, c ' est l ' ordi ... *Thérapie familiale*, 29, 61–85.
- Simmel, G. (1991). *Secret et sociétés secrètes*. Circé, Belval.
- Singly, F. de. (2005). *Libres ensemble : l'individualisme dans la vie commune*. A. Colin, Paris.
- Valleur, M. (2009). La cyberaddiction existe-t-elle ? *Psychotropes*, 15(1), 9–19.